



# RIVERTREE Fd

Rapport annuel incluant  
les états financiers audités  
au 31 décembre 2023  
pour les investisseurs en  
Suisse

**Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois**

**R.C.S. Luxembourg B57138**

Aucune souscription ne peut être reçue sur base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles ont été effectuées sur base du prospectus courant et des documents d'informations clés ("DIC"), accompagnés du bulletin de souscription, du dernier rapport annuel incluant les états financiers audités et du dernier rapport semi-annuel non-audité si celui-ci est plus récent que le rapport annuel incluant les états financiers audités.

<b>Organisation</b> .....	<b>2</b>
<b>Rapport d'activité du Conseil d'Administration</b> .....	<b>4</b>
<b>Rapport du réviseur d'entreprises agréé</b> .....	<b>6</b>
<b>Etat globalisé du patrimoine</b> .....	<b>9</b>
<b>Etat globalisé des opérations et des autres variations de l'actif net</b> .....	<b>10</b>
<b>Rivertree Fd - Bond Euro Short Term</b> .....	<b>11</b>
Etat du patrimoine .....	11
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net .....	12
Statistiques .....	13
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets .....	14
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres .....	15
<b>Rivertree Fd - Strategic Balanced</b> .....	<b>16</b>
Etat du patrimoine .....	16
Etat des opérations et des autres variations de l'actif net .....	17
Statistiques .....	18
Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets .....	20
Répartition économique et géographique du portefeuille-titres .....	23
<b>Notes aux états financiers</b> .....	<b>24</b>
<b>Informations supplémentaires (non-auditées)</b> .....	<b>29</b>

## Rivertree Fd

### Organisation

---

<b>Siège social</b>	88, Grand-Rue L-1660 LUXEMBOURG
<b>Conseil d'Administration</b>	
<b>Président</b>	Raphaël FISCHER Administrateur indépendant 7, Rue du Bois L-8361 GOETZINGEN
<b>Administrateurs</b>	Aurélien BARON KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A. 88, Grand-Rue L-1660 LUXEMBOURG  Cyril THIEBAUT KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A. 88, Grand-Rue L-1660 LUXEMBOURG
<b>Société de Gestion</b>	KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A. 88, Grand-Rue L-1660 LUXEMBOURG
<b>Conseil d'Administration de la Société de Gestion</b>	
<b>Président</b>	Vincent DECALF
<b>Administrateur</b>	Clemens LANSING
<b>Administrateur Délégué</b>	Aurélien BARON
<b>Dirigeants de la Société de Gestion</b>	Aurélien BARON Cyril THIEBAUT
<b>Conseiller en Investissement des compartiments Rivertree Fd - Strategic Balanced</b>	PUILAETCO Succursale de Quintet Private Bank (Europe) S.A. 25, Boulevard du Souverain B-1170 BRUXELLES (jusqu'au 30 septembre 2023)  QUINTET PRIVATE BANK (EUROPE) S.A. 43, Boulevard Royal L-2449 LUXEMBOURG (depuis le 1er octobre 2023)
<b>Agent Domiciliaire</b>	KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A. 88, Grand-Rue L-1660 LUXEMBOURG

## Rivertree Fd

### Organisation (suite)

---

**Agent Administratif  
et Agent de Registre et de Transfert**

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.  
88, Grand-Rue  
L-1660 Luxembourg  
(jusqu'au 30 novembre 2023)

Ul efa S.A.  
2, Rue d'Alsace  
L-1122 LUXEMBOURG  
(depuis le 1er décembre 2023)

**Dépositaire et Agent Payeur Principal**

QUINTET PRIVATE BANK (EUROPE) S.A.  
43, Boulevard Royal  
L-2449 LUXEMBOURG

**Cabinet de Révision agréé**

DELOITTE AUDIT  
Société à responsabilité limitée  
20, Boulevard de Kockelscheuer  
L-1821 LUXEMBOURG

**Agent Distributeur au Luxembourg**

QUINTET PRIVATE BANK (EUROPE) S.A.  
43, Boulevard Royal  
L-2449 LUXEMBOURG

**Représentant et Agent Payeur  
local en Allemagne**

MERCK FINCK  
Succursale de Quintet Private Bank (Europe) S.A.  
16, Pacellistrasse  
D-80333 MUNICH

**Services Financiers en Belgique**

PUILAETCO  
Succursale de Quintet Private Bank (Europe) S.A.  
25, Boulevard du Souverain  
B-1170 BRUXELLES

**Agent Distributeur en Espagne**

ALLFUNDS BANK S.A.  
Calle Estafeta 6, La Moraleja  
E-28109 MADRID

**Correspondant Centralisateur en France**

CM-CIC MARKET SOLUTIONS  
6, Avenue de Provence  
F-75009 PARIS

**Représentant en Suisse**

REYL & CIE S.A.  
4, Rue du Rhône  
CH-1204 GENEVE

**Agent Payeur local en Suisse**

BANQUE CANTONALE DE GENEVE  
17, Quai de l'Île  
CH-1204 GENEVE

L'année 2023 a commencé avec de faibles attentes et des craintes de récession, mais s'est terminée avec optimisme et une solide performance des marchés actions et obligataires. Malgré certains obstacles sérieux tels que des coûts d'emprunt élevés pas vus depuis des années, une mini-crise bancaire régionale et de l'incertitude géopolitique, la résilience économique, une tendance à la désinflation, la fin du resserrement monétaire des banques centrales occidentales et l'enthousiasme suscité par l'intelligence artificielle ont plus que contrebalancé ces vents contraires.

Les principaux moteurs de la performance annuelle ont été :

**L'inflation** : L'un des principaux moteurs de la performance positive des marchés a été la baisse significative de l'inflation, qui a donné aux banques centrales et à l'économie un peu de répit. Depuis le pic d'inflation de 9 % en juin 2022, l'Indice des Prix à la Consommation a été réduit de deux tiers, confirmant la désinflation comme thème clé pour 2023.

**Une crise bancaire régionale** : En mars, l'attention des investisseurs et des décideurs s'est temporairement déplacée de l'inflation vers les questions de stabilité financière. La confiance dans le système bancaire a été ébranlée par les faillites de la Silicon Valley Bank et de la Signature Bank, qui se sont ensuite étendues à la First Republic Bank et au Credit Suisse. Les hausses rapides des taux de la Fed ont fait baisser la valeur des titres obligataires détenus par les banques pour financer leurs portefeuilles de prêts. Cela s'est produit lorsque les petites banques, avec leur clientèle concentrée, ont été confrontées à une crise de liquidité quand de nombreux déposants ont exigé leur argent en même temps, une panique bancaire classique. Mais rapidement, le secteur bancaire régional et les flux monétaires des déposants se sont stabilisés, principalement en raison d'une réponse agressive de la Fed et des régulateurs bancaires visant à mettre des liquidités à la disposition des banques qui en avaient besoin et à protéger tous les déposants de ces banques en faillite tout en entamant le processus de transfert de leurs actifs et de leurs dépôts à des acheteurs intéressés.

**Des données économiques solides** : L'une des plus grandes surprises de 2023 a été la vigueur du marché du travail et des dépenses de consommation dans le secteur des services.

**Banques centrales** : La trajectoire de la politique monétaire de la Fed a une fois de plus retenu l'attention des marchés cette année. Dans sa lutte permanente pour maîtriser l'inflation, la Fed a relevé les taux d'intérêt à quatre reprises en 2023, en plus des sept hausses de 2022, portant son taux directeur à 5,25 % - 5,5 %, son plus haut niveau en 22 ans. Bien que la Fed ait ralenti le rythme des hausses et ait fini par marquer une pause, le message « plus haut pendant plus longtemps » a poussé le rendement des bons du Trésor américain à 10 ans à son plus haut niveau depuis 2007, ce qui a pesé sur les valorisations des actions. Mais lors de leur dernière réunion de l'année, les responsables de la Fed ont marqué un tournant majeur, indiquant d'une part que le cycle de resserrement était terminé, et d'autre part qu'un cycle de baisse des taux commencerait en 2024.

**La performance de l'indice « Magnificent 7 »** : Le resserrement du marché a été un autre thème majeur en 2023, les sociétés technologiques à grande capitalisation tirant le tout marché vers le haut. Au milieu de l'année, les « Magnificent 7 » (Amazon, Apple, Alphabet, Meta, Microsoft, NVIDIA et Tesla) représentaient la quasi-totalité des gains du S&P 500, l'innovation autour de l'IA occupant le devant de la scène et suscitant l'intérêt des investisseurs. Cependant, au cours du dernier trimestre, le marché dans son ensemble a également progressé.

À la fin de l'année, le S&P 500 a enregistré un rendement de 26,3 % (l'indice S&P 500 équi pondéré, qui attribue une pondération égale à toutes les actions de l'indice, a augmenté de 13,8 %). Les autres actions des marchés développés se sont également bien comportées, les actions européennes progressant de 16,6 %, les actions japonaises de 30,9 % et les actions britanniques de 7,7 %. Les actions des marchés émergents ont sous-performé leurs homologues des marchés développés tout au long de l'année, mais ont tout de même bien performé, en hausse de 9,8 % sur l'année. Malgré une hausse au cours de la dernière semaine de 2023, les actions chinoises ont tiré vers le bas le reste des actions des marchés émergents, l'indice composite de Shanghai ayant baissé de 1 % en 2023.

En ce qui concerne les obligations, la hausse des rendements obligataires de 2023 a été effacée en décembre, les banques centrales et les investisseurs s'étant détournés des hausses de taux pour se concentrer sur des baisses à venir en 2024 en raison de plusieurs surprises à la baisse de l'inflation. Après avoir atteint un sommet intra journalier de 5 %, les bons du Trésor américain à 10 ans ont terminé l'année proche de leur niveau de départ à 3,87 %. Quant au Bund allemand, il a terminé l'année à 2,02 %, à plus de 20 % sous son niveau de début 2023 (2,57 %), après avoir atteint un sommet intra journalier de plus de 3 % en octobre.

L'or a également affiché des rendements significatifs avec un gain annuel de 12,8 %, dépassant les attentes et constituant un actif de référence pour les investisseurs dans un contexte d'incertitudes économiques et de fluctuations du marché.

## Rivertree Fd

### Rapport d'activité du Conseil d'Administration (suite)

---

Dans ce contexte, les performances sur l'année 2023 des compartiments de la Sicav Rivertree Fd sont établies comme suit :

Compartiment	Performance 2023 (Classe d'action F Cap)
Strategic Balanced	8,87%
Bond Euro Short Term	4,02%

Luxembourg, le 29 janvier 2024

Le Conseil d'Administration

Note : Les informations de ce rapport sont données à titre indicatif sur base d'informations historiques et ne sont pas indicatives des résultats futurs.

Aux Actionnaires de  
Rivertree Fd  
88, Grand-Rue  
L-1660 LUXEMBOURG

## RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Rivertree Fd (la « Sicav ») et de chacun de ses compartiments comprenant l'état du patrimoine et l'état du portefeuille-titres et des autres actifs nets au 31 décembre 2023, ainsi que l'état des opérations et des autres variations de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Sicav et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements de leurs actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Sicav conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration de la Sicav. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport du réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités du Conseil d'Administration de la Sicav pour les états financiers**

Le Conseil d'Administration de la Sicav est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration de la Sicav qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Sicav à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration de la Sicav a l'intention de liquider la Sicav ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

## **Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Sicav.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration de la Sicav de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier.



- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration de la Sicav du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Sicav à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Sicav à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Pour Deloitte Audit, Cabinet de révision agréé



Virginie Ng Wing Lit-Boulot, Réviseur d'entreprises agréé  
*Partner*

Le 30 avril 2024

## Rivertree Fd

### Etat globalisé du patrimoine (en EUR)

au 31 décembre 2023

#### Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.029.437.975,05
Avoirs bancaires	19.475.416,21
A recevoir sur ventes de titres	2.307.786,66
A recevoir sur émissions d'actions	248.938,05
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	1.808.067,74
Intérêts bancaires à recevoir	843,91
Total de l'actif	2.053.279.027,62

#### Exigible

A payer sur achats de titres	1.575.097,34
A payer sur rachats d'actions	2.634.568,89
Frais à payer	5.390.892,08
Total de l'exigible	9.600.558,31
Actif net à la fin de l'exercice	2.043.678.469,31

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## Rivertree Fd

### Etat globalisé des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR)

du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

<b>Revenus</b>	
Dividendes, nets	6.692.714,78
Intérêts sur obligations et autres titres, nets	3.681.796,07
Intérêts bancaires	146.187,77
Autres commissions reçues	3.476,42
Autres revenus	765.666,12
Total des revenus	11.289.841,16
<b>Charges</b>	
Commission de gestion agrégée	20.492.861,94
Commission de dépositaire	632.643,74
Frais bancaires et autres commissions	457.617,98
Frais sur transactions	908.027,60
Frais d'administration centrale	612.199,24
Frais professionnels	58.937,56
Autres frais d'administration	272.854,68
Taxe d'abonnement	746.447,92
Autres impôts	643,16
Intérêts bancaires payés	857,14
Autres charges	124.352,90
Total des charges	24.307.443,86
Pertes nettes des investissements	-13.017.602,70
<b>Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)</b>	
- sur portefeuille-titres	-42.637.433,11
- sur changes à terme	-12.579,71
- sur devises	-206.210,49
Résultat réalisé	-55.873.826,01
<b>Variation nette de la plus/(moins-) value non réalisée</b>	
- sur portefeuille-titres	237.017.650,06
Résultat des opérations	181.143.824,05
Dividendes payés	-16.934.038,92
Emissions	213.024.381,50
Rachats	-366.492.573,56
Total des variations de l'actif net	10.741.593,07
Total de l'actif net au début de l'exercice	2.032.936.876,24
Total de l'actif net à la fin de l'exercice	2.043.678.469,31

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## Rivertree Fd - Bond Euro Short Term

### Etat du patrimoine (en EUR)

au 31 décembre 2023

#### Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	47.983.939,25
Avoirs bancaires	335.627,95
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	<u>550.864,77</u>
Total de l'actif	<u>48.870.431,97</u>

#### Exigible

A payer sur rachats d'actions	2.371,32
Frais à payer	<u>58.531,68</u>
Total de l'exigible	<u>60.903,00</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u>48.809.528,97</u>

#### Répartition des actifs nets par classe d'actions

Classe d'actions	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'actions	Actifs nets par classe d'actions (en EUR)
I Cap	8.489,907	EUR	504,76	4.285.356,79
F Cap	12.376,113	EUR	502,13	6.214.371,97
F Dis	70.499,117	EUR	543,41	<u>38.309.800,21</u>
				<u>48.809.528,97</u>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## Rivertree Fd - Bond Euro Short Term

### Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR)

du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

#### Revenus

Intérêts sur obligations et autres titres, nets	1.355.591,32
Intérêts bancaires	8.193,84
Total des revenus	1.363.785,16

#### Charges

Commission de gestion agrégée	179.613,65
Commission de dépositaire	35.640,66
Frais bancaires et autres commissions	24.939,99
Frais d'administration centrale	49.327,76
Frais professionnels	10.139,79
Autres frais d'administration	41.032,91
Taxe d'abonnement	27.403,55
Autres impôts	9,96
Autres charges	6.976,24
Total des charges	375.084,51

Revenus nets des investissements	988.700,65
----------------------------------	------------

#### Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	-1.857.582,93
Résultat réalisé	-868.882,28

#### Variation nette de la plus/(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres	3.215.248,78
---------------------------	--------------

Résultat des opérations	2.346.366,50
-------------------------	--------------

Dividendes payés	-891.370,17
------------------	-------------

Emissions	7.697.529,35
-----------	--------------

Rachats	-30.239.687,19
---------	----------------

Total des variations de l'actif net	-21.087.161,51
-------------------------------------	----------------

Total de l'actif net au début de l'exercice	69.896.690,48
---	---------------

Total de l'actif net à la fin de l'exercice	48.809.528,97
---	---------------

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## Rivertree Fd - Bond Euro Short Term

### Statistiques (en EUR)

au 31 décembre 2023

Total de l'actif net	Devise	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023
	EUR	100.662.275,25	69.896.690,48	48.809.528,97

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023
I Cap	EUR	515,04	484,57	504,76
F Cap	EUR	513,78	482,71	502,13
F Dis	EUR	566,12	531,92	543,41

Performance annuelle par classe d'action (en %)	Devise	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023
I Cap	EUR	-0,17	-5,92	4,17
F Cap	EUR	-0,31	-6,05	4,02
F Dis	EUR	-0,30	-6,04	4,02

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
I Cap	16.753.281	1.245.626	-9.509.000	8.489.907
F Cap	18.455.718	171.000	-6.250.605	12.376.113
F Dis	99.393.932	13.057.633	-41.952.448	70.499.117

TER par classe d'action au 31.12.2023 (non-audité)	(en %)
I Cap	0,47
F Cap	0,61
F Dis	0,61

Dividendes payés	Devise	Dividende par classe d'action	Date ex-dividende
F Dis	EUR	9,62	30.06.2023

Les performances annuelles ont été calculées pour les 3 derniers exercices, en tenant compte de tout dividende versé durant chacun de ces exercices. Pour les compartiments / classes d'actions lancés ou liquidés en cours d'exercice, la performance annuelle correspondante n'a pas été calculée.

La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat d'actions de la Sicav.

## Rivertree Fd - Bond Euro Short Term

Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)  
au 31 décembre 2023

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
<b>Portefeuille-titres</b>					
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</b>					
<b>Obligations</b>					
EUR	1.000.000	Aegon Ltd VAR EMTN Sub 14/25.04.44	1.110.763,75	996.540,00	2,04
EUR	1.500.000	Airbus SE 1.375% EMTN Sen Reg S 20/09.06.26	1.584.550,31	1.445.340,00	2,96
EUR	800.000	Alimentation Couche-Tard Inc 1.875% Reg S Sen 16/06.05.26	853.983,27	772.868,00	1,58
EUR	1.300.000	Banco Santander SA FRN EMTN Ser 102 21/29.01.26	1.312.952,79	1.294.949,50	2,65
EUR	1.100.000	Bank of America Corp 1.375% EMTN Ser 802 Sen 15/26.03.25	1.158.971,68	1.072.901,50	2,20
EUR	1.500.000	Barry Callebaut Serv NV 2.375% Reg S Sen 16/24.05.24	1.632.333,75	1.489.725,00	3,05
EUR	1.500.000	Caixabank SA 1% EMTN Sen 19/25.06.24	1.507.677,14	1.479.577,50	3,03
EUR	1.200.000	Carlsberg Breweries A/S 2.5% EMTN Reg S Sen 14/28.05.24	1.207.753,50	1.193.442,00	2,44
EUR	1.200.000	Cellnex Telecom SA 2.875% EMTN Ser 4 Sen Reg S 17/18.04.25	1.184.200,01	1.190.670,00	2,44
EUR	1.400.000	CNH Industrial Fin Europe SA 1.75% EMTN Sen 17/12.09.25	1.465.716,00	1.363.726,00	2,79
EUR	1.300.000	Covivio SA 1.625% Sen Reg S 17/17.10.24	1.375.572,55	1.274.227,50	2,61
EUR	1.500.000	Crédit Agricole SA 2.625% 15/17.03.27	1.422.345,00	1.455.990,00	2,98
EUR	800.000	E.ON SE 3.5% EMTN 23/12.01.28	803.993,41	819.476,00	1,68
EUR	1.300.000	Electricité de France SA 3.875% EMTN 22/12.01.27	1.292.570,00	1.326.370,50	2,72
EUR	1.000.000	ENEL SpA 5.25% EMTN Ser 2 04/20.05.24	1.095.960,00	1.004.705,00	2,06
EUR	1.000.000	Engie SA 3.75% EMTN 23/06.09.27	995.800,00	1.021.000,00	2,09
EUR	1.500.000	General Electric Co 1.875% 15/28.05.27	1.625.501,66	1.435.822,50	2,94
EUR	1.000.000	General Motors Financial Co 2.2% EMTN 19/01.04.24	1.058.379,53	994.920,00	2,04
EUR	1.500.000	Goldman Sachs Group Inc 0.125% EMTN Sen Reg S 19/19.08.24	1.498.047,63	1.465.695,00	3,00
EUR	1.200.000	Holcim Finance SA 2.375% EMTN Sen Reg S 20/09.04.25	1.284.186,66	1.185.096,00	2,43
EUR	850.000	Intesa San Paolo 0.625% EMTN 21/24.02.26	858.364,00	799.726,75	1,64
EUR	800.000	Intesa Sanpaolo SpA 1.625% EMTN Sen 19/21.04.25	831.880,00	780.936,00	1,60
EUR	1.000.000	Mercedes Benz Intl Fin BV 2.625% EMTN 20/07.04.25	1.097.247,46	991.095,00	2,03
EUR	1.000.000	Merck Fin Services GmbH 0.125% EMTN Ser 14 20/16.07.25	934.200,00	952.180,00	1,95
EUR	1.600.000	Nationale-Nederl Bank NV 0.375% Sen Reg S 19/26.02.25	1.600.203,20	1.542.304,00	3,16
EUR	1.200.000	Netflix Inc 3% Sen Reg S 20/15.06.25	1.188.440,00	1.194.006,00	2,45
EUR	1.100.000	Nokia Corp 2.375% EMTN Sen Reg S 20/15.05.25	1.155.600,00	1.081.371,50	2,22
EUR	1.400.000	RCI Banque SA FRN Sen 18/12.03.25	1.379.840,00	1.399.391,00	2,87
EUR	1.500.000	Repsol Intl Finance BV 2% Reg S Sen 20/15.12.25	1.580.133,82	1.468.155,00	3,01
EUR	1.500.000	Ryanair DAC 2.875% EMTN Ser 4 20/15.09.25	1.656.360,00	1.486.987,50	3,05
EUR	1.500.000	SEB SA 1.5% Sen 17/31.05.24	1.537.159,99	1.483.440,00	3,04
EUR	1.200.000	Société Générale SA FRN Sen Reg S 17/22.05.24	1.205.903,62	1.202.922,00	2,46
EUR	900.000	Stellantis NV 3.875% Sen Reg S 20/05.01.26	1.043.558,18	908.617,50	1,86
EUR	1.200.000	Syngenta Finance NV 3.375% EMTN Sen Reg S 20/16.04.26	1.161.319,50	1.194.606,00	2,45
EUR	1.200.000	Thermo Fisher Scientific Inc 1.45% 17/16.03.27	1.276.308,57	1.147.440,00	2,35
EUR	1.500.000	Unicredit SpA 2.125% EMTN 16/24.10.26	1.436.700,00	1.463.242,50	3,00
EUR	1.400.000	Vattenfall AB 0.5% EMTN Sen 19/24.06.26	1.279.600,00	1.316.392,00	2,70
EUR	1.500.000	Vodafone Group Plc 0.9% EMTN Sen Reg S 19/24.11.26	1.371.540,00	1.424.092,50	2,92
EUR	1.400.000	Volkswagen Fin Serv AG 0.125% EMTN 21/12.02.27	1.393.480,66	1.272.551,00	2,61
EUR	600.000	Wienerberger AG 2.75% Sen 20/04.06.25	645.069,82	591.441,00	1,21
<b>Total portefeuille-titres</b>			<b>50.104.167,46</b>	<b>47.983.939,25</b>	<b>98,31</b>
<b>Avoirs bancaires</b>				<b>335.627,95</b>	<b>0,69</b>
<b>Autres actifs/(passifs) nets</b>				<b>489.961,77</b>	<b>1,00</b>
<b>Total</b>				<b>48.809.528,97</b>	<b>100,00</b>

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## Rivertree Fd - Bond Euro Short Term

### Répartition économique et géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

#### Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Finances	52,55 %
Services aux collectivités	11,25 %
Biens de consommation non-cyclique	8,43 %
Industrie	6,01 %
Services de télécommunication	5,36 %
Biens de consommation durable	4,90 %
Technologies	4,67 %
Services de santé	2,35 %
Energie	1,58 %
Matières premières	1,21 %
Total	<u>98,31 %</u>

#### Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)  
(en pourcentage de l'actif net)

France	18,77 %
Pays-Bas	17,51 %
Etats-Unis d'Amérique	14,98 %
Italie	8,30 %
Espagne	8,12 %
Allemagne	6,24 %
Luxembourg	5,22 %
Irlande	3,05 %
Belgique	3,05 %
Royaume-Uni	2,92 %
Suède	2,70 %
Danemark	2,44 %
Finlande	2,22 %
Canada	1,58 %
Autriche	1,21 %
Total	<u>98,31 %</u>



## Rivertree Fd - Strategic Balanced

### Etat du patrimoine (en EUR)

au 31 décembre 2023

#### Actif

Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	1.159.791.867,25
Avoirs bancaires	11.179.281,51
A recevoir sur ventes de titres	1.881.180,70
A recevoir sur émissions d'actions	69.481,05
Revenus à recevoir sur portefeuille-titres	838.534,02
Total de l'actif	1.173.760.344,53

#### Exigible

A payer sur achats de titres	801.873,21
A payer sur rachats d'actions	669.546,85
Frais à payer	3.227.071,02
Total de l'exigible	4.698.491,08
Actif net à la fin de l'exercice	1.169.061.853,45

#### Répartition des actifs nets par classe d'actions

Classe d'actions	Nombre d'actions	Devise action	VNI par action en devise de la classe d'actions	Actifs nets par classe d'actions (en EUR)
I Cap	13.898,513	EUR	1.383,78	19.232.485,03
I Dis	2.074,000	EUR	1.286,40	2.667.988,31
F Cap	170.691,096	EUR	1.273,22	217.327.921,26
F Dis	209.480,939	EUR	1.161,41	243.293.380,24
F1 Cap	12.540,472	EUR	11.478,94	143.951.270,67
F1 Dis	12.611,120	EUR	10.933,82	137.887.770,52
F2 Cap	5.579,332	EUR	23.275,00	129.858.938,06
F2 Dis	4.502,055	EUR	22.417,71	100.925.773,88
F3 Cap	1.593,292	EUR	59.402,20	94.645.043,54
F3 Dis	893,705	EUR	56.607,95	50.590.808,82
F4 Cap	126,594	EUR	226.554,76	28.680.473,12
				1.169.061.853,45

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## Rivertree Fd - Strategic Balanced

### Etat des opérations et des autres variations de l'actif net (en EUR)

du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023

#### Revenus

Dividendes, nets	3.800.719,91
Intérêts sur obligations et autres titres, nets	1.564.437,97
Intérêts bancaires	67.638,81
Autres commissions reçues	2.207,10
Autres revenus	433.060,21
Total des revenus	5.868.064,00

#### Charges

Commission de gestion agrégée	12.445.583,63
Commission de dépositaire	299.451,16
Frais bancaires et autres commissions	245.084,42
Frais sur transactions	493.896,03
Frais d'administration centrale	266.295,75
Frais professionnels	12.041,01
Autres frais d'administration	94.059,21
Taxe d'abonnement	422.962,72
Autres impôts	320,90
Intérêts bancaires payés	40,39
Autres charges	46.318,71
Total des charges	14.326.053,93

Pertes nettes des investissements -8.457.989,93

#### Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e)

- sur portefeuille-titres	-23.330.047,07
- sur changes à terme	-3.394,86
- sur devises	-88.371,28
Résultat réalisé	-31.879.803,14

#### Variation nette de la plus/(moins-) value non réalisée

- sur portefeuille-titres 133.227.995,43

Résultat des opérations 101.348.192,29

Dividendes payés -10.238.471,27

Emissions 106.040.408,88

Rachats -190.472.469,74

Total des variations de l'actif net 6.677.660,16

Total de l'actif net au début de l'exercice 1.162.384.193,29

Total de l'actif net à la fin de l'exercice 1.169.061.853,45

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## Rivertree Fd - Strategic Balanced

### Statistiques (en EUR)

au 31 décembre 2023

Total de l'actif net	Devise	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023
	EUR	1.395.384.298,62	1.162.384.193,29	1.169.061.853,45

VNI par classe d'action	Devise	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023
I Cap	EUR	1.506,97	1.259,98	1.383,78
I Dis	EUR	1.435,32	1.193,37	1.286,40
F Cap	EUR	1.411,13	1.169,55	1.273,22
F Dis	EUR	1.319,18	1.087,20	1.161,41
F1 Cap	EUR	12.666,43	10.521,08	11.478,94
F1 Dis	EUR	12.363,77	10.212,09	10.933,82
F2 Cap	EUR	25.565,09	21.283,89	23.275,00
F2 Dis	EUR	25.231,40	20.888,40	22.417,71
F3 Cap	EUR	64.986,50	54.212,13	59.402,20
F3 Dis	EUR	63.454,42	52.637,91	56.607,95
F4 Cap	EUR	246.608,86	206.238,93	226.554,76

Performance annuelle par classe d'action (en %)	Devise	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023
I Cap	EUR	11,57	-16,39	9,83
I Dis	EUR	11,57	-16,39	9,82
F Cap	EUR	10,62	-17,12	8,86
F Dis	EUR	10,62	-17,12	8,86
F1 Cap	EUR	10,87	-16,94	9,10
F1 Dis	EUR	10,87	-16,94	9,10
F2 Cap	EUR	11,11	-16,75	9,36
F2 Dis	EUR	11,11	-16,75	9,35
F3 Cap	EUR	11,33	-16,58	9,57
F3 Dis	EUR	11,33	-16,58	9,57
F4 Cap	EUR	11,55	-16,37	9,85

Nombre d'actions	en circulation au début de l'exercice	émises	remboursées	en circulation à la fin de l'exercice
I Cap	10.241,420	3.710,716	-53,623	13.898,513
I Dis	1.677,000	636,000	-239,000	2.074,000
F Cap	184.027,932	10.025,568	-23.362,404	170.691,096
F Dis	228.796,120	15.234,212	-34.549,393	209.480,939
F1 Cap	13.943,411	581,547	-1.984,486	12.540,472
F1 Dis	13.259,028	1.451,787	-2.099,695	12.611,120
F2 Cap	5.779,552	600,146	-800,366	5.579,332
F2 Dis	4.936,921	501,144	-936,010	4.502,055
F3 Cap	1.531,225	298,626	-236,559	1.593,292
F3 Dis	914,549	73,247	-94,091	893,705
F4 Cap	213,888	20,790	-108,084	126,594

Les performances annuelles ont été calculées pour les 3 derniers exercices, en tenant compte de tout dividende versé durant chacun de ces exercices. Pour les compartiments / classes d'actions lancés ou liquidés en cours d'exercice, la performance annuelle correspondante n'a pas été calculée.

La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat d'actions de la Sicav.

## Rivertree Fd - Strategic Balanced

### Statistiques (en EUR) (suite)

au 31 décembre 2023

TER synthétique par classe d'action au 31.12.2023 (non-audité) (en %)

I Cap	0,73
I Dis	0,73
F Cap	1,61
F Dis	1,61
F1 Cap	1,39
F1 Dis	1,39
F2 Cap	1,16
F2 Dis	1,16
F3 Cap	0,96
F3 Dis	0,96
F4 Cap	0,71

Dividendes payés	Devise	Dividende par classe d'action	Date ex-dividende
I Dis	EUR	23,11	30.06.2023
F Dis	EUR	21,24	30.06.2023
F1 Dis	EUR	199,06	30.06.2023
F2 Dis	EUR	406,23	30.06.2023
F3 Dis	EUR	1.021,62	30.06.2023

Les performances annuelles ont été calculées pour les 3 derniers exercices, en tenant compte de tout dividende versé durant chacun de ces exercices. Pour les compartiments / classes d'actions lancés ou liquidés en cours d'exercice, la performance annuelle correspondante n'a pas été calculée.

La performance historique ne donne pas d'indication sur la performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat d'actions de la Sicav.

## Rivertree Fd - Strategic Balanced

### Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR)

au 31 décembre 2023

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net*
<b>Portefeuille-titres</b>					
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs</b>					
<b>Actions</b>					
CHF	245	Givaudan SA Reg	985.016,85	918.178,93	0,08
CHF	1.355	Lonza Group AG Reg	774.743,41	515.534,16	0,04
CHF	12.470	Nestlé SA Reg	1.378.524,93	1.307.972,76	0,11
CHF	16.825	Novartis AG Reg	1.449.195,32	1.536.004,07	0,13
CHF	7.390	Roche Holding Ltd Pref	2.197.659,28	1.943.597,77	0,17
CHF	4.245	Sika Ltd	1.186.512,26	1.249.785,79	0,11
			7.971.652,05	7.471.073,48	0,64
DKK	4.545	Coloplast A/S B	565.754,08	470.694,64	0,04
DKK	6.560	Novo Nordisk AS B	212.468,31	614.341,05	0,05
DKK	37.655	Tryg A/S	693.607,89	742.048,87	0,06
			1.471.830,28	1.827.084,56	0,15
EUR	9.722	Air Liquide SA	1.377.189,03	1.712.238,64	0,15
EUR	4.445	Allianz SE Reg	851.712,04	1.075.467,75	0,09
EUR	2.675	ASM Intl NV Reg	460.331,63	1.257.116,25	0,11
EUR	2.638	ASML Holding NV	811.027,44	1.798.324,60	0,15
EUR	502.120	Banco Santander Reg SA	1.517.623,35	1.897.762,54	0,16
EUR	19.500	Cie de Saint-Gobain SA	1.195.451,61	1.299.870,00	0,11
EUR	10.255	DSM Firmenich AG Partzsch	1.168.650,14	943.460,00	0,08
EUR	8.695	EssilorLuxottica SA	1.482.428,87	1.579.012,00	0,14
EUR	27.910	Infineon Technologies AG Reg	843.387,27	1.054.998,00	0,09
EUR	52.260	Koninklijke Ahold Delhaize NV	1.517.737,71	1.359.543,90	0,12
EUR	4.020	L'Oréal SA	1.394.551,89	1.811.613,00	0,15
EUR	3.000	LVMH Moët Hennessy L Vuit SE	2.058.942,89	2.200.800,00	0,19
EUR	50.320	Michelin SA	1.478.184,29	1.633.387,20	0,14
EUR	18.080	Puma SE	1.272.433,50	913.401,60	0,08
EUR	22.120	Relx Plc	550.381,90	792.338,40	0,07
EUR	13.140	SAP SE	1.271.058,00	1.832.767,20	0,16
EUR	10.540	Schneider Electric SE	1.196.703,46	1.915.961,20	0,16
EUR	13.145	Siemens AG Reg	1.862.874,70	2.233.598,40	0,19
EUR	16.790	Totalenergies SE	937.331,11	1.034.264,00	0,09
EUR	51.665	Universal Music Group NV	1.039.284,21	1.333.473,65	0,11
EUR	48.205	Veolia Environnement SA	1.273.636,47	1.376.734,80	0,12
			25.560.921,51	31.056.133,13	2,66
GBP	15.970	AstraZeneca Plc	1.398.536,04	1.954.049,61	0,17
GBP	25.895	Halma Plc	829.721,78	682.710,87	0,06
GBP	86.460	HSBC Holdings Plc	635.898,38	634.242,87	0,05
GBP	18.895	Intertek Group Plc	1.128.780,91	926.086,79	0,08
GBP	12.725	London Stock Exchange Gr Plc	1.234.007,68	1.362.227,64	0,12
GBP	43.280	National Grid Plc Reg	500.087,77	528.564,18	0,05
GBP	67.485	Prudential Plc	866.157,81	691.120,21	0,06
GBP	15.125	Relx Plc	256.368,47	542.975,93	0,05
GBP	19.125	Unilever Plc	922.660,84	838.899,33	0,07
			7.772.219,68	8.160.877,43	0,71
NOK	53.770	DNB Bank ASA	913.650,70	1.035.438,25	0,09
SEK	37.850	Assa Abloy AB B	855.212,73	987.375,81	0,08
USD	28.820	Agilent Technologies Inc Reg	3.766.328,65	3.627.581,01	0,31
USD	78.580	Alphabet Inc A	6.515.097,40	9.937.839,12	0,85
USD	67.150	Amazon.com Inc	7.254.600,22	9.237.038,61	0,79
USD	17.890	Ametek Inc	1.945.405,88	2.670.664,16	0,23
USD	66.790	Apple Inc Reg	7.302.880,35	11.641.916,35	1,00
USD	11.290	Becton Dickinson & Co	2.689.498,65	2.492.273,51	0,21
USD	13.910	Berkshire Hathaway Inc	3.447.973,18	4.491.549,14	0,38
USD	30.220	Chevron Corp	4.047.679,74	4.080.951,70	0,35
USD	13.040	Eaton Corp Plc	1.658.974,24	2.843.051,74	0,24
USD	13.540	Ecolab Inc	2.202.692,03	2.431.450,82	0,21

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## Rivertree Fd - Strategic Balanced

### Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) (suite)

au 31 décembre 2023

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
USD	39.095	Edwards Lifesciences Corp	3.987.615,17	2.698.830,97	0,23
USD	17.560	Estée Lauder Companies Inc A	3.735.765,83	2.325.064,51	0,20
USD	39.160	Fortive Corp	2.136.056,64	2.610.430,31	0,22
USD	10.280	Home Depot Inc	1.804.078,90	3.225.326,15	0,28
USD	71.340	Intel Corp	2.506.625,54	3.245.516,27	0,28
USD	40.090	Intercontinental Exchang Inc	4.229.402,63	4.661.408,45	0,40
USD	29.340	JPMorgan Chase & Co	2.686.556,53	4.518.341,41	0,39
USD	17.600	Keysight Technologies Inc Reg	2.715.028,86	2.534.954,51	0,22
USD	7.285	Linde Plc	1.253.726,26	2.702.088,32	0,23
USD	12.320	Mc Donald's Corp	2.279.331,68	3.307.232,09	0,28
USD	49.970	Merck & Co Inc	4.853.779,77	4.932.080,39	0,42
USD	46.750	Microsoft Corp	7.690.621,84	15.915.866,19	1,36
USD	24.200	Nike Inc B	2.273.541,69	2.378.700,83	0,20
USD	26.115	NVIDIA Corp	4.564.612,48	11.708.542,21	1,00
USD	36.760	Otis Worldwide Corp Reg	2.857.450,26	2.977.608,26	0,25
USD	38.750	PayPal Holdings Inc	4.798.886,60	2.154.395,46	0,18
USD	62.760	Pfizer Inc	2.421.685,26	1.635.833,96	0,14
USD	28.665	Procter & Gamble Co	3.445.968,45	3.802.968,72	0,33
USD	7.915	ServiceNow Inc Reg	3.731.769,62	5.062.576,03	0,43
USD	12.400	Tesla Inc	3.716.568,98	2.789.508,85	0,24
USD	33.190	The Walt Disney Co	3.260.596,17	2.713.073,29	0,23
USD	8.160	Thermo Fisher Scientific Inc	3.003.675,70	3.921.276,90	0,34
USD	13.685	United Health Group Inc	5.615.924,64	6.522.784,80	0,56
USD	21.170	Visa Inc A	2.774.540,05	4.989.913,99	0,43
USD	13.945	Waste Management Inc	1.259.672,93	2.261.146,62	0,19
			<u>124.434.612,82</u>	<u>159.049.785,65</u>	<u>13,60</u>
<b>Total actions</b>			168.980.099,77	209.587.768,31	17,93
<b>Fonds d'investissement fermés</b>					
USD	12.800	American Tower Corp	2.879.770,15	2.501.710,20	0,21
<b>Total fonds d'investissement fermés</b>			2.879.770,15	2.501.710,20	0,21
<b>Certificats d'investissements</b>					
USD	1.576.875	HANetf ETC Securities plc Certif Perpetual	27.420.718,53	29.251.884,25	2,50
<b>Total certificats d'investissements</b>			27.420.718,53	29.251.884,25	2,50
<b>Obligations</b>					
EUR	11.554.000	Belgium 0.8% OLO Reg S Ser 74 15/22.06.25	11.025.857,61	11.243.717,33	0,96
EUR	4.041.000	Deutschland 0.25% 18/15.08.28	3.589.214,19	3.751.260,30	0,32
EUR	4.477.000	Deutschland 0.25% Sen 17/15.02.27	4.093.718,41	4.239.853,31	0,36
EUR	3.335.000	Deutschland 0.5% Sen 15/15.02.25	3.187.289,80	3.248.556,80	0,28
EUR	3.441.000	Deutschland 5.5% Ser 00 00/04.01.31	4.195.811,31	4.239.466,85	0,36
EUR	7.224.000	Espana 0.6% EMTN Sen 19/31.10.29	6.109.602,98	6.447.383,88	0,55
EUR	6.505.000	Espana 1.6% Sen 15/30.04.25	6.312.969,46	6.389.991,60	0,55
EUR	10.467.000	France 0.75% AOT Sen 18/25.11.28	9.348.595,02	9.761.210,19	0,83
EUR	9.402.000	France 1.5% OAT 15/25.05.31	8.539.679,14	8.877.791,49	0,76
EUR	3.329.000	Italia 4% Ser 9Y 144A 23/30.10.31	3.235.607,27	3.472.463,26	0,30
EUR	11.597.000	Italia 4.5% BOT 10/01.03.26	11.911.474,32	12.003.242,91	1,03
EUR	6.824.000	Italia 4.75% BTP 13/01.09.28	7.171.347,02	7.354.395,40	0,63
EUR	12.266.000	Netherlands 0.5% Reg S 16/15.07.26	11.391.817,43	11.748.374,80	1,00
<b>Total obligations</b>			90.112.983,96	92.777.708,12	7,93
<b>Fonds d'investissement ouverts</b>					
<b>Fonds d'investissement (OPCVM)</b>					
EUR	60.089,237	Amundi Index Solutions MSCI USA ESG Leaders Select I13 Cap	51.255.827,87	58.562.369,49	5,01
EUR	35,248	Amundi Index Solutions Us Corp SRI IHE Cap	34.483.352,25	35.289.240,16	3,02
EUR	213,601	BNP Paribas Easy JPM ESG EMBI GI Div Comp IH Cap	25.534.197,36	23.449.966,65	2,01
EUR	10,646	BNP Paribas Easy MSCI Pac ex Jpn ESG Min TE TP Cap	22.367.154,98	23.718.510,84	2,03
EUR	21,325	Candriam Sustainable Bond GI High Yield V Cap	22.370.908,41	23.358.125,50	2,00
EUR	5.825,100	Federated Hermes Investment Fds Plc SDG Eng HY Credit M C	11.609.823,72	11.854.078,50	1,01
EUR	7.414,601	Goldman Sachs Fds III Sovereign Green Bond Q Cap	36.728.753,90	38.289.741,02	3,28

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## Rivertree Fd - Strategic Balanced

### Etat du portefeuille-titres et des autres actifs nets (en EUR) (suite) au 31 décembre 2023

Devise	Valeur nominale/ Quantité	Dénomination	Coût d'acquisition	Valeur d'évaluation	% de l'actif net *
EUR	113.590	Istl Cash Series Plc BlackRock ICS EUR Lqy Env Awar Fd H Cap	11.530.395,95	11.553.307,05	0,99
EUR	2.229.934	PIMCO Fds Gl Investors Ser Plc Soc Resp Em Mks Bond Ins Cap	27.801.731,36	23.436.606,34	2,00
EUR	365,175	Rivertree Bond EUR Green Bonds I Cap	18.845.722,86	17.284.327,99	1,48
EUR	18,07	Rivertree Bond EUR Multilateral Development Bank F1 Cap	2.982.465,67	3.036.861,19	0,26
EUR	39.541	Robeco Capital Gh Fds Ql US Clim Beta Eq SEH Dist	21.650.623,36	23.463.233,99	2,01
EUR	312.800	Robeco Capital Gh Fds US Green Bds SH EUR C	27.477.760,35	27.054.072,00	2,31
			314.638.718,04	320.350.440,72	27,41
USD	8.560	Goldman Sachs Fds III Emer Mkts Enhanced Idx Sus Eq I Cap	32.160.421,76	32.111.915,26	2,75
<b>Total fonds d'investissement (OPCVM)</b>			<b>346.799.139,80</b>	<b>352.462.355,98</b>	<b>30,16</b>
<b>Tracker funds (OPCVM)</b>					
CHF	684.870	UBSLFS SICAV MSCI Switz IMI Social Respons UCITS ETF A Cap	8.680.018,70	9.239.703,40	0,79
EUR	28.600	Amundi ETF ICAV MSCI USA ESG Cii Net Zero Amb CTB UCITS Dist	11.598.984,54	11.827.530,00	1,01
EUR	878.300	BNP Paribas Easy MSCI Japan ESG Filt Min TE Cap	10.456.539,97	11.681.565,66	1,00
EUR	1.047.640	Invesco Markets II Plc US Treasury Bd UCITS ETF EUR Hdg Dist	36.789.211,21	35.158.798,40	3,01
EUR	5.847.700	iShares II Plc EUR Corp Bd ESG UCITS ETF Cap	27.928.048,25	29.284.112,06	2,50
EUR	6.357.073	iShares III Plc USD Development Bank Bonds UCITS ETF H A Cap	28.661.927,51	28.577.585,96	2,44
EUR	4.501.500	iShares Inc MSCI USA ESG Enhanced ETF Cap	21.997.082,85	23.052.181,50	1,97
EUR	3.289.000	iShares IV Plc MSCI EMU ESG Enhanced UCITS ETF Cap	22.711.807,65	22.973.665,00	1,97
EUR	3.009.000	iShares IV Plc MSCI Jap ESG Enhanced UCITS ETF Dist	17.319.212,10	17.590.614,00	1,50
EUR	3.414.800	iShares VI Plc Edge MSCI Eur Min Volatil ESG UCITS ETF Cap	22.893.502,16	23.422.113,20	2,00
EUR	2.486.180	UBS (Irl) ETF Plc MSCI ACWI ESG Uni Low Car Sel UCITS A Dist	33.663.284,56	35.109.833,96	3,00
EUR	661.930	UBS (Irl) ETF Plc MSCI UK IMI Socially Resp UCITS ETF A Cap	12.048.895,67	12.350.289,94	1,06
EUR	1.551.830	UBS LFS SICAV Bloomberg Barclays TIPS 1-10 UCITS A Cap	17.540.403,73	17.362.649,96	1,49
EUR	2.046.000	UBS LFS SICAV MSCI Em Mks Socially Respons A Cap	32.188.527,33	29.180.052,00	2,50
EUR	63.450	UBS LFS SICAV MSCI EMU Social Responsi UCITS	1.499.778,98	1.587.519,00	0,14
EUR	2.416.810	UBS LFS SICAV Sustainable Dev Bk Bds UCITS Cap	24.627.580,00	23.440.156,83	2,01
EUR	2.527.020	Vanguard Fds Plc EUR Eurozone Government Bond UCITS ETF Cap	55.596.972,82	59.248.510,92	5,07
EUR	761.710	Xtrackers (IE) Plc USD Corp Green Bd UCITS ETF 1C Cap	18.083.065,05	17.805.732,96	1,52
EUR	183.700	Xtrackers II US Treasuries UCITS ETF 2D Dist	17.276.635,97	17.574.211,60	1,50
			412.881.460,35	417.227.122,95	35,69
USD	3.606.300	iShares VI Plc Edge MSCI USA Min Volatility ESG UCITS EtF Cap	22.397.366,83	23.464.539,26	2,01
USD	132.770	UBS (Irl) Fd Solutions Plc CMCI ex-Agricu SF UCITS ETF Cap	23.171.508,90	23.279.074,78	1,99
			45.568.875,73	46.743.614,04	4,00
<b>Total tracker funds (OPCVM)</b>			<b>467.130.354,78</b>	<b>473.210.440,39</b>	<b>40,48</b>
<b>Total portefeuille-titres</b>			<b>1.103.323.066,99</b>	<b>1.159.791.867,25</b>	<b>99,21</b>
<b>Avoirs bancaires</b>				<b>11.179.281,51</b>	<b>0,96</b>
<b>Autres actifs/(passifs) nets</b>				<b>-1.909.295,31</b>	<b>-0,17</b>
<b>Total</b>				<b>1.169.061.853,45</b>	<b>100,00</b>

\* Des différences mineures peuvent apparaître résultant des arrondis lors du calcul des pourcentages.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## Rivertree Fd - Strategic Balanced

### Répartition économique et géographique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

#### Répartition économique

(en pourcentage de l'actif net)

Fonds d'investissement	70,64 %
Pays et gouvernements	7,93 %
Technologies	5,10 %
Finances	3,92 %
Biens de consommation durable	3,68 %
Services de santé	2,81 %
Industrie	2,09 %
Biens de consommation non-cyclique	1,44 %
Matières premières	0,78 %
Energie	0,44 %
Immobilier	0,21 %
Services aux collectivités	0,17 %
Total	<u>99,21 %</u>

#### Répartition géographique

(par pays de résidence de l'émetteur)  
(en pourcentage de l'actif net)

Irlande	36,05 %
Luxembourg	35,59 %
Etats-Unis d'Amérique	15,31 %
France	2,84 %
Italie	1,96 %
Allemagne	1,93 %
Pays-Bas	1,49 %
Espagne	1,26 %
Belgique	0,96 %
Royaume-Uni	0,78 %
Suisse	0,72 %
Danemark	0,15 %
Norvège	0,09 %
Suède	0,08 %
Total	<u>99,21 %</u>



#### Note 1 - Informations Générales

Rivertree Fd (la "Sicav") est une Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois à compartiments multiples, constituée pour une durée illimitée le 13 décembre 1996. La Sicav est soumise à la Partie I de la Loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les Organismes de Placement Collectif ("OPC") tels que définis dans la Directive européenne 2009/65/CE telle que modifiée.

La valeur nette d'inventaire ("VNI") par action, les prix d'émission, de rachat et de conversion sont rendus publics chaque jour d'évaluation au siège social de la Sicav.

Le prospectus, les statuts, le document d'informations clés ("DIC") et les rapports annuels incluant les états financiers audités et les rapports semi-annuels non-audités de la Sicav sont tenus gratuitement à la disposition du public au siège social de la Sicav.

La Sicav peut être commercialisée dans les pays de l'Espace économique européen ("EEE"), sous réserve de notification dans les pays autres que le Grand-Duché de Luxembourg. Il est à noter que certains compartiments ou classes d'actions peuvent ne pas être enregistrés ou autorisés à la distribution dans certaines juridictions.

#### Note 2 - Principales méthodes comptables

##### a) Présentation des états financiers

Les états financiers de la Sicav sont établis conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg relatives aux Organismes de Placement Collectif et aux principales méthodes comptables généralement admises au Luxembourg.

Les états financiers de la Sicav ont été préparés selon le principe de la continuité d'exploitation.

##### b) Evaluation des actifs

- 1) La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, effets et billets payables à vue et comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes et intérêts annoncés ou venus à échéance non encore perçus, est constituée par la valeur nominale de ces avoirs, sauf toutefois s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être perçue ; dans ce dernier cas, la valeur sera déterminée en retranchant un montant que le Conseil d'Administration de la Sicav estimera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.
- 2) L'évaluation de toute valeur mobilière et instrument du marché monétaire négociés ou cotés sur une bourse de valeurs est effectuée sur la base du cours de clôture au Jour d'Evaluation ou, à défaut, du dernier cours connu à moins que ce cours ne soit pas représentatif.
- 3) L'évaluation de toute valeur mobilière et instrument du marché monétaire négociés sur un autre marché réglementé est effectuée sur la base du prix de clôture au Jour d'Evaluation ou, à défaut, du dernier prix disponible au Jour d'Evaluation en question.
- 4) Dans la mesure où des valeurs mobilières et instruments du marché monétaire détenus en portefeuille au Jour d'Evaluation ne sont pas négociés ou cotés sur une bourse ou sur un autre marché réglementé ou, si pour des valeurs cotées ou négociées sur une bourse ou un autre marché réglementé, le prix déterminé conformément au sous-paragraphe 2) ou 3) n'est pas représentatif de la valeur réelle de ces valeurs mobilières, instruments du marché monétaire ou instruments financiers, ceux-ci sont évalués sur la base de la valeur probable de réalisation laquelle doit être estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration de la Sicav.
- 5) Les instruments financiers dérivés sont évalués aux derniers cours connus au Jour d'Evaluation en question sur les bourses ou marchés réglementés.

- 6) L'évaluation des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières ("OPCVM") et autres Organismes de Placement Collectif ("OPC") est effectuée sur la base de la dernière valeur nette d'inventaire disponible au Jour d'Evaluation en question de ces OPCVM et autres OPC sous-jacents.
- 7) L'évaluation des dérivés négociés de gré à gré (Over-The-Counter - OTC), s'effectue sur la base de leur valeur liquidative nette déterminée, conformément aux politiques arrêtées par le Conseil d'Administration de la Sicav, d'après les modèles financiers reconnus sur le marché et d'une manière cohérente pour chaque catégorie de contrats. La valeur liquidative nette d'une position dérivée doit être comprise comme étant égale au bénéfice / à la perte net(te) non réalisé(e) relativement à la position en question.
- 8) Si, à la suite de circonstances particulières, une évaluation sur la base des règles qui précèdent devient impraticable ou inexacte, d'autres critères d'évaluation généralement admis et vérifiables pour obtenir une évaluation équitable seront appliqués par le Conseil d'Administration de la Sicav.

c) Coût d'acquisition des titres en portefeuille

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment libellés en devises autres que la devise de référence du compartiment est converti dans cette devise aux cours de change en vigueur au jour d'achat.

d) Bénéfice/(perte) net(te) réalisé(e) sur portefeuille-titres

Les bénéfices et pertes réalisés sur portefeuille-titres sont calculés sur la base du coût moyen d'acquisition et sont enregistrés nets sous l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

e) Revenus sur portefeuille-titres

Les dividendes sont enregistrés à la date de détachement ("*ex-date*"), nets de retenue à la source éventuelle.

Les revenus d'intérêts courus et échus sont enregistrés, nets de retenue à la source éventuelle.

f) Frais d'établissement

Les frais d'établissement ont été amortis linéairement sur une période de cinq ans.

Les frais relatifs à la création d'un nouveau compartiment seront amortis sur une période n'excédant pas cinq ans sur les actifs de ce compartiment.

g) Conversion des devises étrangères

Les avoirs bancaires, les autres actifs nets ainsi que la valeur d'évaluation des titres en portefeuille exprimés en d'autres devises que la devise de référence du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les revenus et charges exprimés en d'autres devises que la devise de référence du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date d'opération. Les bénéfices ou pertes net(te)s sur devises sont présentés dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

h) Etats financiers globalisés

Les états financiers globalisés de la Sicav sont établis en EUR et sont égaux à la somme des rubriques correspondantes dans les états financiers de chaque compartiment.

i) Frais sur transactions

Les coûts de transaction, qui sont présentés sous la rubrique "Frais sur transactions" dans les charges de l'état des opérations et des autres variations de l'actif net sont principalement composés des frais de courtage supportés par la Sicav et des frais de transactions payés au dépositaire ainsi que des frais en relation avec les transactions sur instruments financiers et dérivés.

## Rivertree Fd

### Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2023

#### Note 3 - Commission de gestion agrégée

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A. a été désignée par le Conseil d'Administration de la Sicav en tant que Société de Gestion et est agréée comme Société de Gestion suivant les dispositions du Chapitre 15 de la Loi modifiée du 17 décembre 2010.

Pour ses services d'administration et de commercialisation rendus, la Société de Gestion KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A. perçoit une commission s'élevant à 0,03% de la moyenne des actifs nets auquel est ajoutée un montant fixe annuel de EUR 10.000,00.

Pour les services de gestion rendus, la Société de Gestion reçoit une commission annuelle calculée mensuellement sur la moyenne des actifs nets des compartiments et payable trimestriellement aux taux effectifs de :

Compartiments	Classe d'actions	Taux effectif
Rivertree Fd - Bond Euro Short Term	I Cap	0,15 %
	F Cap et F Dis	Actifs nets : EUR 0-50 millions 0,25 % EUR 50-100 millions 0,225 % EUR 100-200 millions 0,20 % EUR >200 millions 0,15 %
Rivertree Fd - Strategic Balanced	I Cap et I Dis	0,45 %
	F Cap et F Dis	1,30 %
	F1 Cap et F1 Dis	1,08 %
	F2 Cap et F2 Dis	0,85 %
	F3 Cap et F3 Dis	0,65 %
	F4 Cap	0,40 %

Ces commissions sont enregistrées sous la rubrique "Commission de gestion agrégée" dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

## Rivertree Fd

### Notes aux états financiers (suite)

au 31 décembre 2023

La gestion pleine et entière des compartiments Rivertree Fd - Strategic Balanced et Rivertree Fd - Bond Euro Short Term est assurée par KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.. Puilaetco était nommé en tant que conseiller en investissement jusqu'au 30 septembre 2023. Quintet Private Bank (Europe) S.A. est nommé en tant que conseiller en investissement depuis le 1er octobre 2023.

#### Note 4 - Parties liées

Suivant leur politique d'investissement, les actifs nets des compartiments de la Sicav sont investis en actions ou parts d'OPCVM ou OPC.

Au 31 décembre 2023, le compartiment Rivertree Fd - Strategic Balanced détiennent des investissements dans des OPCVM ou autres OPC promus par la même Société de Gestion, KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A..

#### Note 5 - Frais d'administration centrale

La rubrique "Frais d'administration centrale" figurant dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net est principalement composée des commissions d'agent administratif et des commissions de registre.

#### Note 6 - Taxe d'abonnement

La Sicav est régie par les lois luxembourgeoises.

En vertu de la législation et des règlements actuellement en vigueur, la Sicav est soumise à une taxe d'abonnement au taux annuel de 0,05 % de l'actif net, calculée et payable par trimestre sur la base de l'actif net à la fin de chaque trimestre.

Conformément à l'article 175 (a) de la Loi modifiée du 17 décembre 2010, la partie des actifs nets investis en OPC et OPCVM déjà soumis à la taxe d'abonnement est exonérée de cette taxe.

Les classes d'actions I réservées aux investisseurs institutionnels bénéficient du taux réduit de taxe d'abonnement à 0,01 %, en conformité avec l'article 174 (2) de la Loi modifiée du 17 décembre 2010.

#### Note 7 - Taxe belge

La réglementation belge impose aux Organismes de Placement Collectif autorisés à la commercialisation au public en Belgique, le paiement d'une taxe annuelle. Cette taxe s'élève à 0,0925 % sur le total au 31 décembre de l'année précédente des montants nets souscrits en Belgique, à partir de leur inscription auprès de l'Autorité des Services et Marchés Financiers.

La Sicav est redevable de cette taxe au plus tard le 31 mars de chaque année.

Cette taxe est enregistrée sous la rubrique "Autres impôts" dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net.

#### Note 8 - Autres revenus

La rubrique "Autres revenus" figurant dans l'état des opérations et des autres variations de l'actif net est principalement composée de récupérations des taxes sur dividendes reçus.

**Note 9 - Charges et frais des fonds cibles**

Le compartiment Rivertree Fd - Strategic Balanced investit principalement dans des actions ou parts d'OPCVM et/ou OPC et cela engendre un doublement de la commission de gestion. Ce doublement intervient également lors d'investissements dans des actions/parts d'un autre d'OPCVM et/ou OPC géré directement ou indirectement par la Société de Gestion KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A. ou géré par une société à laquelle la Société de Gestion est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle.

La commission de gestion des fonds cibles (y inclus les investissements dans des actions/parts d'un autre d'OPCVM et/ou OPC géré directement ou indirectement par la Société de Gestion KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A. ou géré par une société à laquelle la Société de Gestion est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle) dans lesquels le compartiment Rivertree Fd - Strategic Balanced investit s'élève à maximum 5 % p.a., calculée sur l'actif net investi dans les fonds cibles.

Aucune commission d'émission, d'acquisition, de remboursement ou de rachat n'est mise à charge de la Sicav lorsque celle-ci est investie dans des actions/parts d'un autre d'OPCVM et/ou OPC géré directement ou indirectement par la Société de Gestion KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A. ou géré par une société à laquelle la Société de Gestion est liée dans le cadre d'une communauté de gestion ou de contrôle.

**Note 10 - Changements dans la composition du portefeuille-titres**

Un exemplaire des changements intervenus dans la composition du portefeuille-titres pour la période de référence des états financiers peut être obtenu à titre gratuit au siège social de la Sicav.

**Note 11 - Evénements**

Il n'y a pas d'événements significatifs.

**Note 12 - Evénements subséquents**

Il n'y a pas d'événements subséquents significatifs.

## **1 - Gestion du risque global**

Conformément aux exigences de la circulaire CSSF 11/512 telle que modifiée, le Conseil d'Administration de la Sicav doit déterminer le risque global de la Sicav, en appliquant soit l'approche par les engagements soit l'approche par la VaR ("*Value at Risk*").

En matière de gestion des risques, le Conseil d'Administration de la Sicav a choisi d'adopter l'approche par les engagements comme méthode de détermination du risque global.

## **2 - Rémunération**

Rémunération totale du personnel KTL ventilée entre une rémunération fixe et une rémunération variable :

- Fixe	EUR 1,483,686.58
- Variable	EUR 136,473.33

Ainsi que le nombre d'employés :

- 11.90 bénéficiaires

La rémunération agrégée des cadres supérieurs est EUR 453,170.36.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont disponibles sur le site internet <https://www.quintet.lu/en-lu/regulatory-affairs>.

La rémunération totale reprise ci-dessus concerne uniquement l'activité de KTL concernant sa fonction de société de gestion et n'inclut pas la rémunération des gestionnaires délégués éventuels.

## **3 - Informations concernant la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation du collatéral cash (règlement UE 2015/2365, ci-après "SFTR")**

Durant la période de référence des états financiers, la Sicav n'a pas été engagée dans des opérations sujettes aux exigences de publications SFTR. En conséquence, aucune information concernant la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation du collatéral cash ne doit être présentée.

## **4 - Total Expense Ratio ("TER")**

Le TER présenté dans les "Statistiques" de ce rapport est calculé en respect de la Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) pour les placements collectifs de capitaux émise le 16 mai 2008 et telle que modifiée en date du 5 août 2021 par l'*Asset Management Association Switzerland*.

Le TER est calculé sur les 12 derniers mois précédant la date de ces états financiers.

Les frais sur transactions ne sont pas repris dans le calcul du TER.

Lorsqu'une Sicav investit 10 % au moins de sa fortune nette dans d'autres fonds publiant un TER, un TER composé (synthétique) du fonds faitier est calculé à la date de clôture annuelle ou semestrielle. Il correspond à la somme des TER proportionnels des différents fonds cibles, pondérés selon leur quote-part à la fortune nette totale du fonds au jour de référence, des commissions d'émission et de rachat des fonds cible payées effectivement et du TER du fonds faitier moins les rétrocessions encaissées de la part des fonds cible durant l'exercice sous revue. Le TER synthétique est calculé avec les informations disponibles au moment de l'établissement du présent rapport.

**5 - Informations relatives au règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après "SFDR") tel que modifié et complété par des normes techniques réglementaires (RTS),**

Conformément à ce règlement, il est noté que :

- pour le compartiment Rivertree Fd - Bond Euro Short Term, référencé sous l'article 6 :

Les investissements sous-jacents du compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

- et que pour le compartiment Rivertree Fd - Strategic Balanced, référencé sous l'article 8, les annexes (non auditées) du RTS (normes techniques de réglementation) sont présentées dans les pages ci-après.

**6 - Informations supplémentaires pour les investisseurs en Suisse**

La Sicav a été autorisée en Suisse en tant que fonds de placement étranger conforme à la Directive de l'UE 2009/65/CE (Directive UCITS V) telle que modifiée.

REYL & CIE S.A., domiciliée 4 rue du Rhône, CH-1204 GENEVE a été désigné comme représentant en Suisse et BANQUE CANTONALE DE GENEVE, domiciliée 17 quai de l'Île, CH-1204 GENEVE en tant que service de paiement en Suisse.

Le prospectus de la Sicav, la feuille d'information de base, les statuts, les rapports annuels audités et semi-annuels non-audités, ainsi que la liste des achats et ventes effectués par la Sicav peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse mentionné ci-avant et au siège social de la Sicav.

Les derniers prix des actions sont disponibles sur [www.swissfunddata.ch](http://www.swissfunddata.ch).

Lorsque les données de performance sont mentionnées, il est important de noter que la performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future et que les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions.

## Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, 1<sup>er</sup> alinéa, du règlement (UE) 2020/852

### Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : %

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  
 dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : %

Dénomination du produit : Rivertree Fd – Strategic Balanced

Identifiant d'entité juridique : 222100SQPO565SLYHP38

### Caractéristiques environnementales et / ou sociales

#### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

**Oui**

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : %

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : %

**Non**

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 36,11 % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



#### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et / ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales suivantes ont été promues par le compartiment :

- Conformité des entreprises bénéficiaires des investissements aux normes internationalement reconnues en matière de droits de l'homme, de droits du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption.
- Limitation de toute incidence négative importante liée à l'utilisation d'armes controversées.



Pour ce faire, le compartiment a appliqué les éléments contraignants suivants, définis dans le processus d'investissement :

1. Pour les investissements dans une seule classe d'actifs :
  - a. Les critères d'exclusion s'appliquaient à tous les investissements.
  - b. Tous les investissements dans les entreprises devaient respecter les principes du Pacte mondial des Nations Unies.
2. Pour les fonds :
  - a. Les fonds bénéficiaires des investissements devaient obtenir un score minimum dans le cadre du processus de diligence raisonnable en matière de durabilité pour pouvoir être investis par le produit financier, sur la base de l'évaluation des cinq piliers du processus de diligence raisonnable en matière de durabilité (intentionnalité, caractéristiques du portefeuille, recherche, actionnariat actif et transparence).
  - b. Les fonds devaient disposer d'une politique d'actionnariat actif en ce qui concerne les investissements dans les entreprises, lorsque cela était possible et réalisable, à savoir les activités de vote et les pratiques d'engagement pour les actions, et d'engagement pour les obligations d'entreprise.

**Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière** dont les caractéristiques environnementales ou sociales promue par le produit financier sont atteints.

### ● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Le compartiment a utilisé les indicateurs de durabilité suivants pour mesurer la réalisation de chaque caractéristique environnementale ou sociale promue par le compartiment :

- Conformité des entreprises bénéficiaires des investissements aux principes du Pacte mondial des Nations Unies : 62,76 % (0,04 % ne répondaient pas aux critères de cet indicateur durable et pour 37,20 % il n'y avait pas de données pertinentes pour mesurer cet indicateur en raison de la nature des investissements tels que obligations souveraines et liquidités ou de l'absence de données).
- Implication des entreprises bénéficiaires dans des armes controversées: 0,08 % (Pour 37,20 % il n'y avait pas de données pertinentes pour mesurer cet indicateur en raison de la nature des investissements tels que obligations souveraines et liquidités ou de l'absence de données).

Ces indicateurs de durabilité sont mesurés sous la forme d'un pourcentage d'investissements. Ils n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur externe ou d'une revue par une partie tierce. Les informations ci-dessus sont basées sur les investissements du compartiment au 31 décembre 2023. A la date de création de ce document, il n'était pas encore défini si ces informations devaient être calculées sur la base des avoirs à la fin de la période de référence uniquement ou à plusieurs dates de cette même période. En fonction de toute directive réglementaire future, davantage de dates de mesure pourront être utilisées pour les calculs dans la déclaration des périodes de référence ultérieures.

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Indicateur de durabilité	2022	2023
Conformité des entreprises bénéficiaires des investissements aux principes du Pacte mondial des Nations Unies	59,80 %	62,76 %
Implication des entreprises bénéficiaires dans des armes controversées	0 %	0,08 %

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

L'objectif des investissements durables réalisés par le compartiment visait à contribuer à la transition vers une économie plus durable en investissant dans des émetteurs ou des projets dont les activités économiques substantielles contribuaient à cette transition, sans causer de préjudice important dans d'autres domaines. Cette contribution de 36,11 % pouvait être rattachée à différents objectifs environnementaux et sociaux y compris, mais sans s'y limiter, à au moins l'un des domaines suivants:

- atténuation du changement climatique (Environnemental)
- adaptation au changement climatique (Environnemental)
- écosystèmes en bonne santé (Environnemental)
- protection des ressources (Environnemental)
- accès aux besoins de base (Social)
- développement du capital humain (Social)

Il n'était pas possible de fournir une répartition de cette contribution entre ces différents objectifs.

Les objectifs d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique dans la liste ci-dessus correspondaient aux deux premiers objectifs environnementaux de la taxinomie de l'UE.

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Pour pouvoir être qualifiés d'investissements durables, les investissements en lignes directes devaient satisfaire à un certain nombre d'exigences, et notamment à divers critères liés à la notion de préjudice important. De ce fait, les investissements devaient respecter des seuils spécifiques concernant les incidences négatives et devaient fonctionner conformément aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi qu'aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Lorsque les investissements durables étaient réalisés par le biais de fonds, ces derniers devaient mettre en place des politiques concernant leur propre processus de recherche et d'investissement afin de s'assurer de l'absence de préjudice important, au moins en tenant compte des incidences négatives, et devaient par le

biais de ces investissements être alignés sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ainsi que sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

*\_\_ Comment les indicateurs des incidences négatives ont-ils été pris en considération?*

Pour les investissements durables réalisés en lignes directes, les indicateurs concernant les incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont été pris en compte afin de garantir que les investissements durables ne causaient pas de préjudice important à un quelconque objectif environnemental et social. Des seuils spécifiques avaient été fixés et ont été respectés pour les principaux indicateurs d'incidence négative d'entreprise (« PAI ») (figurant à l'Annexe I du Règlement Délégué (UE) 2022/1288) considérés pertinents afin d'évaluer les préjudices importants, et pour lesquels il existait des données robustes suffisantes ou des proxys. Les investissements réalisés étaient en dessous de ces seuils et n'ont donc pas causé de préjudice important.

Lorsque les investissements durables étaient réalisés par le biais de fonds, ces derniers devaient s'engager formellement à prendre en compte les incidences négatives dans le cadre de leurs processus de recherche et d'investissement liés aux investissements durables, et devaient disposer de politiques en la matière.

*\_\_ Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les investissements durables étaient conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Pour les investissements réalisés en lignes directes, afin de garantir l'alignement sur les principes directeurs des Nations Unies et de l'OCDE, il a été fait appel aux recherches d'un prestataire externe spécialisé. Ces recherches émettaient un avis sur la question de savoir si une entreprise enfreignait ou risquait d'enfreindre un ou plusieurs des Principes du Pacte mondial des Nations Unies et des chapitres correspondants des Lignes directrices de l'OCDE et des Principes directeurs connexes des Nations Unies. Lorsqu'une entreprise était en infraction, cela était considéré comme un préjudice important et ces investissements n'étaient donc pas considérés comme des investissements durables.

Lorsque le compartiment investissait dans d'autres fonds, ces derniers étaient attendus prendre en considération et appliquer de manière structurelle les lignes directrices susmentionnées dans le cadre du processus d'investissement, en tout cas pour les investissements que le fonds considérait comme des investissements durables.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*



### **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en combinant plusieurs méthodes. Grâce aux exclusions du compartiment, une série d'incidences négatives a été évitée à l'avance par le compartiment car les critères d'exclusion se rapportaient à des domaines pour lesquels les incidences négatives étaient jugées trop élevées pour se prêter à un investissement par le compartiment.

En outre, pour les investissements que le compartiment a effectués, ce dernier a encore atténué les impacts négatifs via des engagements structurés avec les émetteurs (quand cela était possible et faisable) et le vote (quand cela était possible et faisable).

Enfin, lorsque le compartiment a investi dans des fonds, il s'agissait de fonds qui, dans la mesure du possible et du faisable, avaient une politique formelle sur la manière dont ils traitaient les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Bien que tous les indicateurs mentionnés dans le tableau 1 de l'annexe I des normes techniques de réglementation (RTS) du règlement soient directement ou indirectement influencés par les différentes méthodes et critères appliqués par Kredietrust, les indicateurs les plus explicitement intégrés dans la politique d'investissement responsable de Kredietrust sont :

- Indicateur PAI 4 (entreprises actives dans le secteur des énergies fossiles) à travers l'exclusion des lignes directes liées aux entreprises qui tirent plus de 10 % de leurs revenus de l'extraction de charbon thermique ou de la production d'électricité.
- Indicateur PAI 10 (violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales) à travers l'exclusion de lignes directes liées aux entreprises considérées être en violation de ces principes.
- Indicateur PAI 14 (implication dans des armes controversées) à travers l'exclusion de lignes directes d'entreprises impliquées dans des armes controversées.

Pour plus d'informations sur la manière dont le compartiment a géré les impacts négatifs via le vote et l'engagement, veuillez vous reporter au rapport sur la propriété active de [Quintet](#).

Kredietrust est une filiale de Quintet Private Bank S.A.



La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01 janvier – 31 décembre 2023

## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
AMUNDI IDX SOL. MSCI USA ESG	Diversité de secteurs	4,9%	Luxembourg
HANETF ETC SECURITIES	Non applicable	4,0%	Irlande
INVESCO TREASURY BONDS	Non applicable	3,0%	Irlande
AMUNDI IDX SOL. US CORP SRI	Diversité de secteurs	2,8%	Luxembourg
GOLDMAN SACHS SOV. GREEN	Non applicable	2,6%	Luxembourg
ROBECO CAPITAL US GREEN BDS	Diversité de secteurs	2,6%	Luxembourg
ISHARES EUR GOV. BOND 3-5YR	Non applicable	2,5%	Irlande
ISHARES EUR CORP BD ESG	Diversité de secteurs	2,5%	Irlande
VANGUARD EUR EUROZONE GOV	Non applicable	2,5%	Irlande
UBS MSCI EM EQUITIES SRI	Diversité de secteurs	2,4%	Luxembourg
UBS SUSTAINABLE DEV BK BONDS	Non applicable	2,4%	Luxembourg
FED HERMES SDG ENG HY CREDIT	Diversité de secteurs	2,1%	Irlande
ISHARES USD DEV. BANK BONDS	Non applicable	2,1%	Irlande
GOLDMAN SACHS EM ENHANCED	Diversité de secteurs	2,0%	Luxembourg
ISHARES MSCI USA MIN VOL. ESG	Diversité de secteurs	2,0%	Irlande

Les informations contenues dans le tableau ci-dessus sont basées sur des données moyennes calculées sur la base des positions du compartiment à la fin de chaque trimestre de l'année 2023.



**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements durables du compartiment était de 36,11 % (contre 32,38 % en 2022)

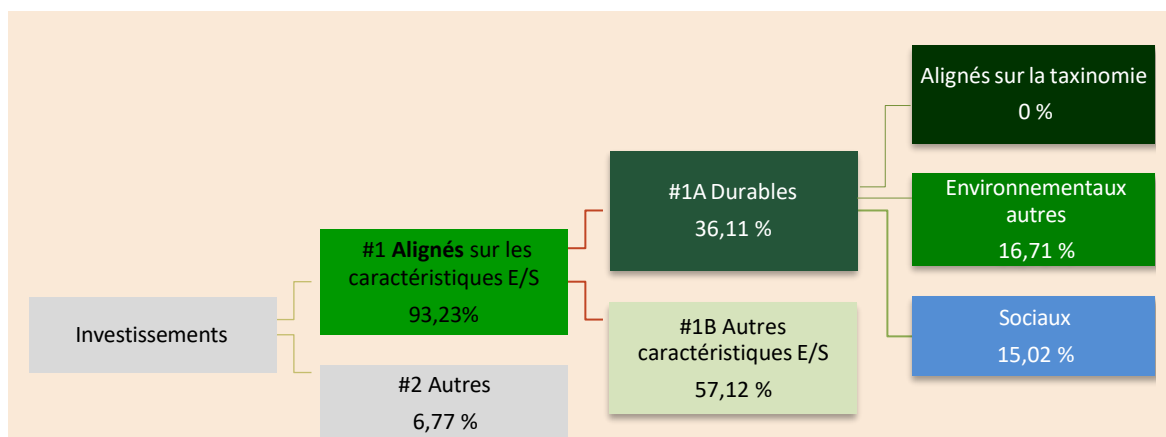
Lorsque des investissements ont été réalisés dans des fonds, les pourcentages d'investissements durables et leurs sous-catégories, « Alignés sur la taxinomie », « Environnementaux autres » et « Sociaux » divulgués par ces fonds ont été utilisés dans les calculs. Lorsque ces informations n'étaient pas encore disponibles au moment de la création du présent document, l'engagement minimum que ces fonds ont communiqué dans leurs informations précontractuelles a été utilisé comme estimation conservatrice pour calculer les pourcentages d'allocation d'actifs du compartiment. Lorsque les fonds n'ont pas divulgué d'engagements minimaux, un pourcentage de 0 % a été supposé pour les catégories respectives. Étant donné que pour certains fonds, des informations étaient disponibles sur le pourcentage d'investissements durables globaux, mais pas sur ses sous-catégories, la somme des sous-catégories est inférieure au pourcentage d'investissements durables globaux.

Les informations contenues dans cette section sont basées sur les investissements du compartiment, évalués à leur Valeur Nette d'Inventaire en euros, au 31 décembre 2023.

A la date de création de ce document, il n'était pas encore défini si ces informations devaient être calculées sur la base des avoirs à la fin de la période de référence uniquement ou à plusieurs dates de cette même période. En fonction de toute directive réglementaire future, davantage de dates de mesure pourront être utilisées pour les calculs dans la déclaration des périodes de référence ultérieures.

● **Quelle était l'allocation des actifs ?**

93,23 % (contre 90,63 % en 2022) des investissements étaient alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. La portion restante des investissements était liée aux liquidités détenues à titre accessoire. Elle comprenait également des fonds détenus à des fins de diversification (y compris les ETC et les ETF) qui n'étaient pas alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales du compartiment.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur	Sous-secteur	% Actifs
Biens de consommation durable	Chaussures	0,28%
Biens de consommation durable	Constructeurs automobiles	0,24%
Biens de consommation durable	Equipements électroniques ménagers	1,00%
Biens de consommation durable	Grands magasins	0,79%
Biens de consommation durable	Habillement et accessoires	0,32%
Biens de consommation durable	Pneus et caoutchouc	0,14%
Biens de consommation durable	Production de spectacles et divertissements	0,11%
Biens de consommation durable	Radio et télé diffusion	0,23%
Biens de consommation durable	Restaurants et bars	0,28%

Biens de consommation durable	Vente au détail de produits et services pour la maison	0,28%
Biens de consommation non-cyclique	Conglomérats de biens de consommation	0,46%
Biens de consommation non-cyclique	Hygiène et beauté	0,75%
Biens de consommation non-cyclique	Transformation alimentaire	0,11%
Biens de consommation non-cyclique	Vente et distribution alimentaire au détail	0,12%
Energie	Compagnies gazières et pétrolières intégrées	0,09%
Energie	Exploration et production de pétrole et de gaz	0,35%
Finances	Assurances des biens et assurances risques divers	0,06%
Finances	Assurances vie et assurances maladie	0,06%
Finances	Assureurs généralistes et courtiers d'assurance	0,09%
Finances	Banques	0,69%
Finances	Opérateurs de marchés financiers et des matières premières	0,52%
Finances	Services financiers aux entreprises	2,50%
Fonds d'investissement	Organismes de Placement Collectif	70,63%
Immobilier	Sociétés d'investissement immobilier	0,21%
Industrie	Composants et équipements électriques	1,04%
Industrie	Équipement électrique lourd	0,25%
Industrie	Fournitures et accessoires de construction	0,20%
Industrie	Machines et équipements industriels	0,22%
Industrie	Services de support aux entreprises	0,19%
Industrie	Services et équipements environnementaux	0,19%
Matières premières	Produits chimiques de base	0,38%
Matières premières	Produits chimiques spécialisés	0,39%
Pays et Gouvernements	Émetteur souverains et administrations centrales publiques	7,94%
Services aux collectivités	Fournisseurs d'énergie multilignes	0,16%
Services de santé	Biotechnologie et recherche médicale	0,04%
Services de santé	Équipement médical fourniture et distribution	0,25%
Services de santé	Équipements médicaux avancés	0,88%
Services de santé	Gestion des soins de santé	0,56%
Services de santé	Produits pharmaceutiques	1,08%
Technologies	Équipements et pièces électroniques	0,06%
Technologies	Équipements pour la fabrication de semi-conducteurs	0,26%
Technologies	Logiciels	1,95%
Technologies	Semi-conducteurs	1,37%
Technologies	Services en ligne	1,46%

Pour les expositions suivantes, les secteurs économiques n'étaient pas applicables et ne figuraient donc pas dans le tableau ci-dessus : liquidités : 0.79%. Les informations ci-dessus sont basées sur les investissements du compartiment au 31 décembre 2023.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La quotité des investissements de l'ensemble du Compartiment dans des activités économiques alignées sur le règlement de la taxinomie de l'UE était de 0 %. La proportion des investissements pour chacun des objectifs environnementaux définis dans la taxinomie de l'UE était la suivante :

- (a) atténuation du changement climatique : 0 %
- (b) adaptation au changement climatique : 0 %

Les chiffres inférieurs à 0,50 % ont été arrondis à 0 %.

De plus, au moment de la création de ce document, Quintet Private Bank S.A. ne disposait pas de données fiables pour calculer le pourcentage d'alignement de la taxinomie de l'UE pour les objectifs environnementaux suivants :

- (c) l'utilisation durable et la protection des ressources hydriques et marines
- (d) la transition vers une économie circulaire
- (e) prévention et contrôle de la pollution



**Les activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

**Les activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables

(f) la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Les chiffres divulgués, conformément aux directives réglementaires, signifient que le Compartiment n'a pas été en mesure de collecter des informations fiables et complètes sur la proportion d'alignement taxinomique des sociétés émettrices. Quintet a décidé de ne pas s'appuyer dans ses divulgations d'alignement taxinomique sur des informations équivalentes basées sur des évaluations et des estimations complémentaires. En effet, à ce moment précis, un degré important d'estimation serait nécessaire, ce qui nuirait à l'objectif de produire un résultat prudent de telles informations équivalentes.

En outre, ces chiffres ne tiennent pas compte des informations d'alignement taxinomique divulguées par les fonds dans lesquels le Compartiment a investi, car le Compartiment n'est pas en mesure de déterminer à ce stade si ces divulgations satisfont aux exigences réglementaires équivalentes en matière d'informations.

La conformité du produit financier aux exigences de la taxinomie de l'UE n'a pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur externe.

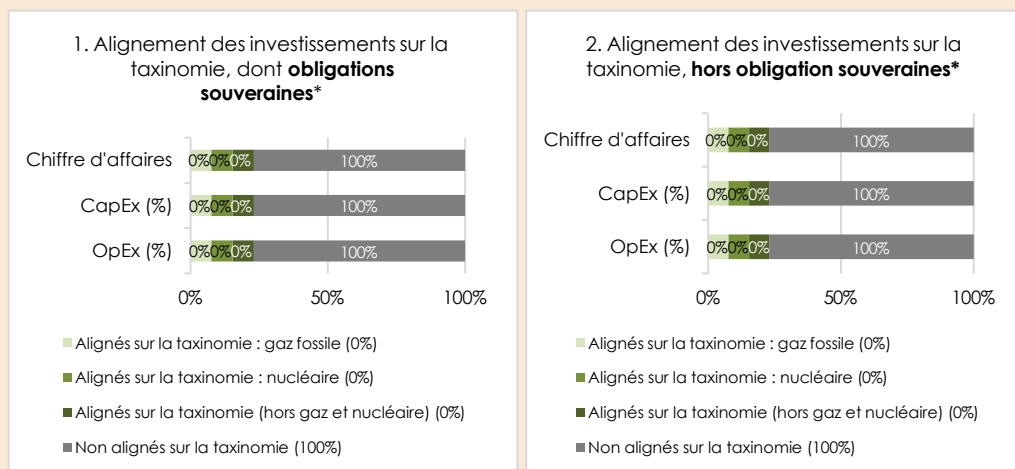
Le produit financier avait une exposition de 30 % aux émetteurs souverains. La raison de ces expositions souveraines est liée à des considérations de risque et de diversification. Pour ces expositions souveraines, il n'était pas possible d'évaluer dans quelle mesure elles contribuaient à des activités économiques durables sur le plan environnemental.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

- Oui :
  - Dans le gaz fossile
  - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :  
 - du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;  
 - des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Ce graphique représente 70 % des investissements totaux



- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

<sup>1</sup>Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

### ● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans les activités transitoires et habilitantes ?**

La part des investissements réalisés dans les activités de transition au cours de la période de référence était de 0 %.

La part des investissements réalisés dans des activités habilitantes au cours de la période de référence était de 0 %.

Les chiffres inférieurs à 0,50 % ont été arrondis à 0 %.

### ● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

2022	2023
0 %	0 %

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères en matière** d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La part des investissements durables avec un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE était de 16,71 % (contre 19,22 % en 2022).

Lorsque des investissements ont été réalisés dans des fonds, les pourcentages d'investissements durables et leurs sous-catégories, « Alignés sur la taxinomie », « Environnementaux autres » et « Sociaux » divulgués par ces fonds ont été utilisés dans les calculs. Lorsque ces informations n'étaient pas encore disponibles au moment de la création du présent document, l'engagement minimum que ces fonds ont communiqué dans leurs informations précontractuelles a été utilisé comme estimation conservatrice pour calculer les pourcentages d'allocation d'actifs du compartiment. Lorsque les fonds n'ont pas divulgué d'engagements minimaux, un pourcentage de 0 % a été supposé pour les catégories respectives. Étant donné que pour certains fonds, des informations étaient disponibles sur le pourcentage d'investissements durables globaux, mais pas sur ses sous-catégories, la somme des sous-catégories est inférieure au pourcentage d'investissements durables globaux.

Le compartiment a réalisé des investissements durables dans des activités économiques qui ne sont pas alignées sur la taxinomie étant donné que le compartiment visait à réaliser des investissements durables liés à des objectifs environnementaux sans s'efforcer spécifiquement de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE.



### **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

La part des investissements durables à finalité sociale était de 15,02 % (contre 10,83 % en 2022).

Lorsque des investissements ont été réalisés dans des fonds, les pourcentages d'investissements durables et leurs sous-catégories, « Alignés sur la taxinomie », « Environnementaux autres » et « Sociaux » divulgués par ces fonds ont été utilisés dans les calculs. Lorsque ces informations n'étaient pas encore disponibles au moment de la création du présent document, l'engagement minimum que ces fonds ont communiqué dans leurs informations précontractuelles a été utilisé comme estimation conservatrice pour calculer les pourcentages d'allocation d'actifs du compartiment. Lorsque les fonds n'ont pas divulgué d'engagements minimaux, un pourcentage de 0 % a été supposé pour les catégories respectives. Étant donné que pour certains fonds, des informations étaient disponibles sur le pourcentage d'investissements durables globaux, mais pas sur ses sous-catégories, la somme des sous-catégories est inférieure au pourcentage d'investissements durables globaux.



### **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements inclus dans la catégorie " #2 Autres ", soit 6,77 % (contre 9,37 % en 2022) étaient liés aux liquidités détenues à titre accessoire. Ils comprenaient également des fonds détenus à des fins de diversification (y compris les ETC et les ETF) qui n'étaient pas alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales du compartiment. Par exemple, les fonds ayant comme stratégie d'investir dans des obligations souveraines conformément au titre de l'article 6 de SFDR et les ETC sur matières premières éligibles entrent dans cette catégorie. Il n'existe pas de garanties environnementales ou sociales minimales pour ces investissements.



### **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et / ou sociales aux cours de la période de référence ?**

Lorsque le compartiment a investi dans des lignes individuelles, les sociétés devaient respecter de bonnes pratiques de gouvernance. Cela a été évalué au niveau de chaque entreprise, pour laquelle le compartiment a utilisé des données et des recherches externes spécialisées. Lorsque le compartiment a investi dans des fonds, ces fonds devaient avoir, dans la mesure du possible et du faisable, une politique d'évaluation et de garantie de bonnes pratiques de gouvernance. Lorsque ce n'était pas le cas, les sociétés dans lesquelles ces fonds ont investi, ont été analysées.

Les actions entreprises au cours de la période de référence ont été les suivantes :

- Les lignes individuelles ont été sélectionnées et contrôlées quant à leur alignement avec les caractéristiques environnementales et sociales du compartiment ;
- Les fonds ont été sélectionnés en fonction de leur alignement sur les caractéristiques environnementales et sociales du compartiment et des engagements avec les gestionnaires de ces fonds ont eu lieu pour contrôler leur adhésion aux politiques de leurs fonds ;
- En outre, pour les lignes individuelles, des engagements ont eu lieu dans des domaines,

directement et indirectement, liés aux caractéristiques environnementales et sociales du produit financier, tels que le changement climatique, les droits de l'homme et les droits du travail.



**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

### **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Sans objet.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

Sans objet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Sans objet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Sans objet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Sans objet.

